

Monsieur Olivier SCHRAMEK
Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel
Tour Mirabeau
39-43 quai André-Citroën
75739 PARIS Cedex 15

Paris, le 31 août 2017,

Monsieur le président,

Dans votre courrier du 2 août, vous nous annoncez la décision du CSA réuni le 26 juillet 2017, suite au signalement de propos transphobes tenus par le président de la Licra, dans l'émission l'heure des pros, du 17 mai 2017, sur CNEWS.

"Le conseil a examiné la séquence litigieuse et a considéré qu'en dépit de la grande maladresse des propos, aucun encouragement à des comportements discriminatoires n'était caractérisé. Soyez toutefois assuré de l'attention porté par le conseil à la lutte contre les discriminations, notamment à l'égard des personnes transgenres."

Sachez que nous déplorons vivement cette décision qui perpétue la tolérance dans l'espace médiatique et public de propos dénigrant, insultant, les personnes transgenres. Ces propos sont légion. Qu'avez-vous fait lors de la diffusion du clip "Travelo" de Florent Peyre sur TF1 véhiculant les pires clichés sur les personnes trans? Faut-il en arriver à la diffusion d'actes de violences physiques pour que le CSA réagisse enfin?

Les propos transphobes sont des violences symboliques qui perpétuent les clichés les plus éhontés sur les trans et créent du rejet au quotidien (dans l'emploi, dans l'éducation, dans les démarches administratives courantes, dans la sphère affective, dans la santé) voire des violences physiques allant jusqu'au meurtre, en France-même. Ils concourent donc au climat général de violences envers ces personnes et sont donc à sanctionner avec la plus grande fermeté ce qui n'est manifestement pas le cas par le CSA.

Veillez agréer, Monsieur le président, l'expression de notre profonde colère.

Act Up-Paris
Acceptess-T
Association Nationale Transgenre (ANT)
Centre LGBT de Normandie
Centre LGBT de Touraine
Couleurs Gaies - Centre LGBT de Metz
Fédération LGBT
Flash Our True Colors
Franck Denvers, président de Fiertés Lille Pride
Gay'TNormande
Pride de Nuit

Contact : Mikaël ZENOUDA, président d'Act Up-Paris, 0613508980, presidence@actupparis.org